

Objet : Délib.2013.23 Mise en place d'une mission d'audit pour le Plan Local d'Urbanisme doc.doc

L'an deux mille treize et le vingt-sept juin,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Prim, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mr Patrick BARRAUD, Maire.

Date de convocation : 20 juin 2013

Présents : Mrs Patrick BARRAUD, Didier GERIN, Pierre GUILLET, Michel CROS, Pierre VALVERDE, Franck DENOLLY, Stéphane JODAR, Guy BATTIGLINI,

Mesdames : Daphné GAULT, Noélie LASCOLS, Sylviane VANEL, Sylviane MONNOT, Annick MOURARET

Absents excusés : Mrs Michel RODEL et Eric CLO

Pouvoir de Michel RODEL à Pierre VALVERDE

Pouvoir d'Eric CLO à Sylviane VANEL

Secrétaires de séance : Sylviane MONNOT et Sylviane VANEL

L'assemblée demande la mise en place d'une commission chargée de fixer les modalités de l'audit sur l'ensemble du dossier de révision du Plan Local d'Urbanisme soit : champ d'action, cahier des charges, méthodologie, planning, points de rencontre, auditions...

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés DECIDE :

- **La mise en place d'une mission d'audit sur la procédure de révision du PLU,**
- **La mise en place d'une commission chargée de fixer les modalités de cet audit sur l'ensemble du dossier de révision du PLU.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire :

Patrick BARRAUD